

**Direction**

Pôle Direction Générale des Services

4e commission

## **RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du 2 février 2017

### **OBJET : RAPPORT D'INFORMATION – POINT D'ÉTAPE SUR LA CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES À PARIS ET EN SEINE-SAINT-DENIS EN 2024**

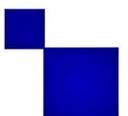
Mesdames, Messieurs,

La Seine-Saint-Denis est au cœur de la candidature pour l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024.

Le projet olympique présenté au Comité International Olympique (CIO) prévoit en Seine-Saint-Denis plusieurs sites pour l'organisation des jeux (village olympique, centre principal des médias, village des médias) et de compétition (athlétisme, natation, plongeon, water-polo, volley-ball, badminton, tir sportif...), faisant du département un territoire olympique de premier plan. La Seine-Saint-Denis bénéficiera davantage que tout autre territoire d'un « effet Jeux » de nature à en accélérer le développement et son inscription au cœur de la métropole.

C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a été l'une des premières collectivités territoriales à apporter son soutien à la candidature et a ensuite, lors de plusieurs séances de son assemblée départementale, débattu et adopté des engagements forts visant à mobiliser ses politiques publiques, le territoire et ses acteurs

Le 7 mai 2015, à l'occasion d'une séance exceptionnelle du Conseil départemental, le Département de la Seine-Saint-Denis a fait état unanimement de son engagement pour ce projet. Cette mobilisation immédiate du Département manifeste sa volonté de prendre toute sa part dans la réussite d'un projet qui se saisit des atouts et des grands projets d'avenir de la Seine-Saint-Denis tels que le développement de ses transports, ses mutations urbaines,



ou encore sa transition écologique

Le 22 juin 2016, le Conseil départemental a adopté un plan départemental d'accompagnement de la candidature de 24 actions afin de soutenir le projet de candidature mais aussi de définir ce que pourrait être l'héritage de cette candidature pour le territoire. Il a également adopté une Convention de 16 actions « Les Jeux olympiques et paralympiques, accélérateurs du rapprochement entre Paris et la Seine-Saint-Denis ».

Le 29 septembre 2016, le Conseil départemental s'est engagé à garantir au CIO le financement d'infrastructures et équipements pour un montant global maximum d'investissement de 67,395 M€.

Le présent rapport d'information, à la veille, le 3 février 2017, de la remise au CIO par le comité de candidature Paris 2024 de la dernière partie du dossier de candidature, et à quelques semaines de la visite de la commission d'évaluation du CIO prévue en mai, propose de faire un point d'étape et d'information aux élus sur l'engagement du Département de la Seine-Saint-Denis autour de la candidature.

## 1. Le Département mobilisé dans le cadre de l'élaboration du dossier de candidature

Le 3 février 2017, le comité de candidature remettra au CIO le dossier technique n°3 (DT3) de présentation de la candidature. Cette partie fait suite à celles remises le 17 février 2016 (présentation du concept) et le 7 octobre 2016 (gouvernance des Jeux et garanties financières).

Le DT3 fait état des dispositions prises en matière d'organisation des compétitions sportives, de sécurité, de fonctionnement des sites de compétition, de transports, d'héritage, d'hébergement, de développement durable...

Comme pour chacune de ces étapes, le Département s'est pleinement investi dans l'élaboration de ce dossier afin d'apporter son expertise du territoire et de faire rayonner le plus possible sur l'ensemble du territoire l'héritage de Paris 2024..

Les quatre ateliers organisés dans le cadre de la grande concertation menée par le GIP Paris 2024 (atelier collégiens le 3 juin 2016 , atelier mouvement sportif le 23 juin 2016 en lien avec Terre d'envol, atelier acteurs économiques le 28 juin 2016 en lien avec Plaine commune et ateliers acteurs culturels le 22 septembre 2016 en lien avec Est ensemble et Paris) ont permis non seulement de donner à voir l'implication et la mobilisation des forces vives du département autour de la candidature mais aussi de contribuer à l'élaboration des dossiers de candidature, particulièrement sur la partie héritage territorial et sur la partie « livre blanc culture » en cours de conception par le GIP.

Sur la partie héritage territorial le Département a élaboré avec les Établissements publics territoriaux Plaine commune, Terre d'envol et Est Ensemble, un un livre blanc qui présente l'héritage attendu par le territoire de la Seine-Saint-Denis et ses habitants de l'organisation des Jeux (cf.document en annexe).

Concernant les sites de compétition, une étude de programmation a été lancée en lien avec la Ville de Paris pour le parc interdépartemental des sports de Marville. Si la rénovation de la piscine est rendue nécessaire pour l'accueil des épreuves de water-polo, c'est une réflexion sur le parc dans sa globalité qui est engagée afin d'enrichir la programmation en matières d'activités sportives et de loisirs et d'améliorer les conditions de son accessibilité (insertion urbaine des bretelles autoroutières de l'A1 ; réaménagement de la RN 301, etc.)L'objectif est d'enrichir et de diversifier l'offre à destination du grand public, disposer d'un parc des sports mieux connecté aux villes et au parc départemental Georges-Valbon qui lui est accolé, .

Le Département est aussi pleinement engagé avec les EPT Terre d'Envol et Plaine Commune, ainsi que les communes de Dugny et du Bourget au sujet le cluster olympique Nord qui accueillera le Village des médias, le centre des médias et le site de tir sportif au terrain des Essences. Le Département poursuit notamment les études urbaines, réalisées par l'équipe pluridisciplinaire TVK, pour la réalisation du Village des médias. L'enjeu est double : faire de ce village un atout pour la candidature parisienne avec la réalisation d'un lieu attractif et agréable pour les journalistes le temps des Jeux, mais également constituer un réel héritage pour le territoire au lendemain de l'événement. Il s'agira de réaliser une opération d'aménagement exemplaire d'un quartier métropolitain connecté au Grand Paris des transports en matière de développement durable avec des logements et des services pleinement intégrés à la Ville de Dugny dans un environnement vert et de faire du terrain des Essences une extension (13ha) du parc Georges Valbon .

Le Département a également lancé un concours d'architecture afin de réaliser la passerelle piétonne située au cœur du village olympique qui reliera la partie du Village olympique où se situeront les zones de services communs pour les athlètes à la Cité du cinéma, aux lieux d'hébergement sur l'Île-Saint-Denis. Le concours pour la conception de la passerelle est en cours. Quatre équipes ont été sélectionnées lors du premier jury et le projet lauréat sera choisi en mars 2017.

Enfin le DT3 transmet au CIO une première liste de sites qui pourront être mobilisés pour les entraînements des équipes sportives pendant les Jeux dont la majorité se trouvera en Seine-Saint-Denis. Le choix de ces sites répond à un cahier des charges très strict, avec notamment un critère très important de distance par rapport au Village olympique qui hébergera les athlètes (moins de 20 minutes entre le Village et les sites d'entraînement). Ces sites seront complétés par la proposition de sites dit labellisés qui pourront accueillir les athlètes avant les Jeux, sans critère de distance par rapport au village des athlètes. Le Département, fort de son expertise en matière de développement territorial du sport et en lien avec l'ensemble des collectivités de la Seine-Saint-Denis, souhaite participer au choix des équipements qui pourront bénéficier de ce label. Il s'agit de faire en sorte que l'héritage des JO en matière d'équipements sportifs irrigue largement toute la Seine-Saint-Denis.

## 2. Le Département mobilisé dans le cadre de son plan d'accompagnement pour soutenir et populariser la candidature. La mise en œuvre de politiques départementales d'accompagnement

Le plan départemental d'accompagnement de la candidature, adopté le 22 juin 2016, comporte 24 actions déclinées en de nombreuses opérations conduites par les directions du Département, bien au-delà du seul secteur du sport, pour embrasser les domaines de l'éducation, de la culture, de l'aménagement et des transports, du handicap, de l'environnement et des parcs départementaux, de l'insertion... Ces actions favorisent la mobilisation du territoire, de ses acteurs et populations en même temps qu'elles valorisent les politiques publiques du Département et son implication dans la campagne olympique. Engagées depuis plusieurs mois, ces actions – pour partie déjà réalisées – se dérouleront au cours des prochains mois selon une cadence de plus en plus soutenue et une visibilité de plus en plus importante jusqu'au 13 septembre 2017.

### *Les actions au service de l'aménagement olympique et sportif en Seine-Saint-Denis*

Les actions prévues par le plan départemental au titre de l'aménagement olympique du territoire sont largement liées à la contribution du Département à l'élaboration des projets d'infrastructures et d'équipements liés au concept olympique de Paris 2024 évoqués dans la première partie du présent rapport (parc des sports de Marville, village des médias,

passerelles olympiques...). Outre ces actions directement liées au dossier technique de la candidature, plusieurs autres opérations prévues dans le plan départemental ont été mises en œuvre, notamment dans le domaine des transports, au sujet de la requalification de l'ex-RN2 en boulevard métropolitain et du développement de la pratique sportive dans les parcs départementaux.

Quant aux transports, le Département poursuit sa mobilisation autour de la prolongation des lignes de tramway T1 et T8, et les études d'intermodalité autour des futures gares du Grand Paris Express aboutiront avant le mois de décembre 2017. Les études sur l'ex-RN2 sont également engagées en 2017 autour des continuités cyclables, de la sécurité routière des carrefours et des opérations de requalification lourde de la voirie sur plusieurs segments.

Quant à l'aménagement des parcs, dans le cadre de l'accompagnement de la candidature, un accent fort a été mis sur la valorisation et le développement des pratiques sportives dans le cadre du Plan « A vos parcs ! ». Plusieurs actions ont été conduites en 2016 conjointement par plusieurs services du Département pour doter les parcs d'installations sportives, notamment des aires de fitness et des parcours sportifs dans les parcs Valbon, de la Bergère et du Saussaie. En lien avec le plan Parcs, ces actions seront complétées dans le cadre d'un programme pluriannuel de développement avec dès 2017 des interventions notamment dans les parcs Valbon et Jean Moulin les Guilands. En outre, des manifestations sportives mettront en lumière ces développements du volet sport de l'activité proposée dans les parcs à travers la manifestation « Sauss'Sport » dans le parc du Saussaie le 21 mai prochain et le challenge multisports du parc Valbon début juillet.

#### *Les actions en faveur de l'éducation et de la jeunesse*

Avec le mouvement sportif et les athlètes, l'éducation et la jeunesse constituent le deuxième pilier de la candidature de Paris aux JOP 2024. Pour cette raison, la Seine-Saint-Denis, département le plus jeune de France métropolitaine, a un rôle de première importance à jouer dans l'animation territoriale de la candidature et entend créer un effet levier pour la réussite éducative et le développement de la pratique sportive des jeunes. À ce titre, le plan d'accompagnement prévoit de colorer d'olympisme les politiques et dispositifs existants. Chaque action dans le cadre de ces dispositifs favorise la mobilisation des jeunes et des acteurs de l'éducation autour du projet Paris 2024 et s'appuie sur le renouvellement du projet éducatif départemental, adopté le 20 octobre 2016. Le partenariat du Département avec la direction académique permet d'intégrer la démarche au cœur des classes et des établissements en s'inscrivant dans la continuité de la circulaire de rentrée « Année de l'olympisme, de la maternelle à l'université ».

Après plusieurs mois de travail de conception et de développement de partenariats, l'année 2017 sera celle de la mise en œuvre des actions prévues dans le plan départemental. Ainsi, des voyages scolaires « Odyssée Jeunes » seront organisés pour permettre à des collégiens de développer leur connaissance et leur compréhension des enjeux sociétaux des Jeux olympiques et paralympiques dans plusieurs disciplines et autour de plusieurs destinations (Munich, Berlin, Barcelone, Grèce, Irlande...). Un relais olympique des collèves, lancé le 25 janvier, mobilisera les établissements et les fera collaborer pour une phase finale en juin prochain avec un cross de 2024 mètres couru par 2024 élèves du département. Une séance du conseil départemental des collégiens prévue au mois de mars donnera l'occasion aux jeunes de se pencher sur les Jeux olympiques et paralympiques pour émettre de propositions partagées avec leurs homologues parisiens. Enfin, suite à l'appel à projets pédagogiques lancé en 2016, neuf projets des collèves ont été sélectionnés et sont actuellement mis en œuvre, notamment avec des actions en lien avec le handisport et avec la culture.

### *Les actions au service du sport*

Les actions de mobilisation du mouvement sportif de Seine-Saint-Denis conduites par le Département au cours des derniers mois ont porté leurs fruits. En effet, aux manifestations sportives spécifiquement conçues pour la promotion de la candidature s'ajoutent de nombreuses manifestations (cf calendrier prévisionnel en annexe), conduites par nos partenaires, qui s'intègrent à la programmation sportive générale. L'ensemble de ces événements favorisera la mobilisation sur tout le territoire et vers les publics les plus variés. Le calendrier de ces manifestations démarrera à partir de la date de remise du DT3 au CIO, clôturant la phase d'ingénierie pour investir pleinement celle de la mobilisation la plus large. Ces manifestations sont intégrées au plan de communication JOP du Département.

Un programme de manifestations paralympiques tout au long de 2017 viendra également marquer l'attachement du Département au sport pour tous et à la valorisation des pratiques handisport et sport adapté. En outre, ces manifestations donneront un écho au développement du Pôle Sport et Handicap, dont l'association de préfiguration verra le jour au cours du deuxième trimestre 2017. Ainsi, en plus des manifestations récurrentes (« Intégrathlon », festival des pratiques partagées de la FSGT...), seront organisés des événements exceptionnels dont la portée sera nationale et internationale (championnat de France de cécifoot, championnat d'Europe de natation trisomie 21, championnat de France de futsal adapté, Journée Évasion au Stade de France...).

Enfin, en cohérence avec le plan piscines et dans le cadre de son initiative en faveur du savoir-nager, le Département avec l'appui de tous les acteurs dans ce domaine construit un calendrier événementiel qui animera les deuxième et troisième trimestres 2017. Ce projet participe de l'ambition collective de permettre à chaque jeune de Seine-Saint-Denis de savoir nager au moment où ils accueilleront l'élite internationale de la natation, pour que tous soient nageurs en 2024.

Enfin, les actions de mobilisation conduites par le Département se tournent également vers ses agents, notamment à travers l'APSAD par l'organisation de plusieurs événements en 2016 dont une course pour les agents le long du canal de l'Ourcq et des animations dans le cadre de la semaine européenne du handicap. D'autres initiatives sportives seront portées en 2017 avec l'APSAD dont certaines à l'échelle de directions.

### *Les actions pour la promotion culturelle de la candidature et la valorisation du patrimoine sportif du territoire*

Au titre des interventions départementales dans le champ des arts et de la culture, plusieurs actions ont été engagées dans le mouvement de la concertation des acteurs culturels organisée au Nouveau théâtre de Montreuil le 22 septembre dernier. Ainsi, en matière d'interventions artistiques dans l'espace public, le projet de *street art avenue* le long du canal Saint-Denis (inaugurée en 2016 à l'occasion de l'Euro 2016) sera poursuivi au cours de l'été 2017 sur le thème des Jeux olympiques. Un parcours artistique associant des collèges de Pantin, d'Aubervilliers et du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris sera organisé au printemps 2017 autour d'un projet artistique de préfiguration de la réhabilitation de la Porte de la Villette (dans le cadre du programme « Reconquêtes urbaines de la ville de Paris»). Enfin, plusieurs manifestations culturelles au cours de l'année seront colorées d'olympisme en 2017, notamment le Festival « Hors limites » en avril prochain, en lien avec la résidence de l'écrivain Pierre Senges portée par Bibliothèques en Seine-Saint-Denis.

Dans le prolongement des recherches engagées et de l'inventaire réalisé par le service du patrimoine culturel sur le patrimoine sportif de la Seine-Saint-Denis, une publication dédiée (à paraître au mois de juin 2017) viendra valoriser le travail effectué et donner à partager

l'histoire sportive du territoire en lien avec la candidature olympique. En outre, au mois de mai prochain aux abords du Stade de France sera installée une exposition sur l'histoire du Stade de France, les réaménagements urbains dans lesquels s'inscrit son implantation et les perspectives de transformations nouvelles que dessine la candidature de Paris 2024. A l'initiative du Département, cette exposition est réalisée en partenariat avec Plaine Commune et les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers.

#### *Les actions en faveur du développement économique, de l'insertion et des politiques de solidarité*

En matière de développement économique et d'inclusion sociale, plusieurs actions ont été réalisées en 2016 avec pour objet d'animer la période de candidature et de préparer la seconde phase qui s'ouvrira en cas de succès de la candidature de Paris pour permettre au tissu des petites et moyennes entreprises de Seine-Saint-Denis de saisir l'ensemble des opportunités d'activités et d'emplois pour le territoire.

Ainsi, en octobre dernier une rencontre a été organisée entre les têtes de réseaux économiques du territoire et la SEBRAE (association d'entreprises brésiliennes, équivalent de la CGPME) qui a œuvré pour que les PME de Rio obtiennent des marchés liés à l'organisation des Jeux 2016. Le 3 novembre dernier, le « Mois de l'ESS » a été lancé aux couleurs de la candidature olympique et a ainsi permis de sensibiliser les acteurs de l'ESS aux enjeux de l'organisation des Jeux en termes d'insertion et de développement solidaire. Lors du salon de l'immobilier d'entreprises (SIMI), le Département a coorganisé avec les EPT le 30 novembre une conférence sur la thématique « Jeux Olympique : vers des quartiers durables » qui a réuni plus de 200 professionnels du développement économique et de l'immobilier.

La valorisation de la candidature et des enjeux qu'elle implique pour la Seine-Saint-Denis est prévue en 2017 sur plusieurs salons (salon des entrepreneurs les 1er et 2 février, MIPIM du 14 au 17 mars, salon de l'aéronautique du 19 au 25 juin). Ces actions participent du travail en faveur des retombées économiques et sociale sur le territoire en favorisant le networking. En parallèle, le projet d'organiser une opération par Territoire avec les clubs d'entreprises et les têtes de réseaux économique est en cours.

Enfin, comme s'y était engagé le Département dans le cadre de son plan d'accompagnement, des « emplois sportifs » ont été créés en 2016 avec 11 emplois d'avenir nouveaux dans des clubs sportifs du territoire. Des jeunes en service civique ont été accueillis dans des services départementaux pour participer à la mise en œuvre des actions liées à la candidature. De nouveaux emplois seront pourvus en 2017.

Au titre des actions en direction de l'enfance et de la famille, en 2016 ont été proposées dans les crèches départementales des initiatives autour du développement psychomoteur de l'enfant en résonance avec les enjeux de la candidature. Un plan de communication est développé en outre autour de la valorisation des actions éducatives conduites dans les crèches départementales et les PMI autour de l'éveil et de la motricité. En 2017, dans le cadre de l'ASE les établissements associatifs et le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) ont engagé leur mobilisation pour participer au programme événementiel sportif et des manifestations spécifiques seront développées à l'occasion de la candidature, y compris à travers les appels à projets droits de l'enfant et REAAP portés par le Département.

3. Le Département mobilisé avec les collectivités territoriales du Département et de Paris

La mobilisation autour de la candidature est aussi l'occasion pour le Département de renforcer ses liens avec les collectivités du territoire mais aussi avec Paris dans le cadre de la construction de la grande métropole parisienne.

Le 23 juin 2016, une convention de coopération pour l'accompagnement de la candidature de Paris 2024 a été signée entre la Ville de Paris, le Département et les quatre EPT de Seine-Saint-Denis. La plupart de ces actions ont été intégrées au plan départemental d'accompagnement. Toutes les actions prévues par la convention ont été engagées et leur mise en œuvre est suivie dans le cadre d'un comité technique associant des représentants de toutes les parties prenantes et d'un comité de pilotage politique dont la prochaine réunion aura lieu le 3 mars prochain.

Parmi ces actions engagées peuvent en particulier être signalés :

- Le lancement de « Grand Paris Terrains de Jeux » au mois de février qui permettra de renforcer la mobilisation de tous les territoires du département. Cette action consiste en un appel à projets à travers lequel les acteurs du sport (fédérations sportives, clubs, opérateurs sportifs, investisseurs, architectes et designers, etc.) sont invités à proposer des projets d'activités sportives insolites et innovantes dont ils assument entièrement les coûts d'investissement et l'exploitation. Ces projets peuvent occuper l'espace de plusieurs mois ou de plusieurs années des sites en attente d'aménagement : délaissés urbains, locaux inoccupés, friches, parkings, et autres sites en voie de mutation. Les projets retenus feront l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public. Le Département et les villes (représentées par les EPT) ont soumis des propositions de parcelles disponibles sur l'ensemble du territoire pour accueillir ce type d'activités sportives et de loisirs. Les lauréats seront désignés au début du mois de septembre prochain.
- La Course du Grand Paris, d'une distance de 10 kilomètres se déroulera le dimanche 21 mai 2017 sur un parcours qui relie l'Hôtel de Ville de Paris au Stade de France en passant par le canal Saint-Denis afin de contribuer au rapprochement entre les territoires et les habitants de Paris et de la Seine-Saint-Denis. Cette course pour le grand public est éco-responsable tant par ses modalités d'organisation que par le fait que les organisateurs s'engagent à verdir le Grand Paris en plantant un arbre par participant et à créer par kilomètre parcouru un m<sup>2</sup> de jardin solidaire.
- La Journée Évasion, organisée annuellement au Stade de France par l'association Premiers de Cordée, prendra pour sa troisième édition le 11 mai prochain, une dimension particulière. Cette manifestation proposera à des enfants handicapés et malades de venir pratiquer des activités physiques et de visiter le Stade de France en compagnie de leur parents et de leur frère et sœur. Les 3 000 participants attendus seront accueillis par des sportifs de haut niveau. Ce projet est élaboré en partenariat avec les fédérations françaises de sport adapté et handisport, leurs représentants départementaux et le CPSF.
- Avant le 13 septembre 2017, un événement de mobilisation populaire pourrait être organisé le long de l'ex-RN2 (de la Porte de la Villette au parc des sports du Bourget) par le Département, les EPT et les villes concernés. Cet événement comporterait une dimension festive, culturelle et sportive pour manifester la mobilisation de toute la Seine-Saint-Denis derrière la candidature de Paris aux JOP 2024.
- Dans le cadre de la convention, les collectivités signataires ont souhaité confier à un groupe d'étudiants du Centre Michel Serres (CNAM/HESAM Université) la conduite d'une réflexion et l'élaboration de propositions innovantes sur l'inclusion des

territoires dans la préparation, l'organisation et l'héritage des Jeux olympiques et paralympiques. Les propositions des étudiants seront présentées lors du comité de pilotage de la convention le 3 mars prochain et feront l'objet d'une publication en 2017 qui valorisera les territoires de la Seine-Saint-Denis dans la perspective de la candidature.

- L'organisation d'un groupe de suivi partenarial consacré à la dimension emploi et inclusion sociale du projet olympique. Cette instance a pour vocation la mise en mouvement des acteurs locaux pendant les derniers mois de la période de candidature avec des propositions visant à favoriser l'ouverture aux PME/TPE/entreprises ESS des lots de travaux liés aux marchés des JOP avec l'objectif de renforcer l'impact sur l'emploi local sur la période 2017-2024, de proposer une réflexion globale en termes de gestion prévisionnelle des emplois et compétences afin de travailler sur le parcours formation et l'emploi des publics recrutés sur toute la période et d'insister sur la dimension transition écologique des emplois et compétences, en rapport avec « l'agenda 2020 développement durable » du CIO.

Engagé fortement dans un premier temps avec les Établissements publics territoriaux et avec Paris, le Département entend désormais agir pour approfondir et élargir à l'ensemble du département l'engagement de tous autour de la candidature et faire en sorte que celle-ci irrigue l'ensemble du territoire de la Seine-Saint-Denis. C'est l'enjeu des prochains mois qui doit permettre à toutes les communes du Département de s'engager fortement autour de la candidature même lorsqu'elles ne sont pas directement concernées par un équipement olympique. C'est le sens du travail que le Département, en lien avec le GIP Paris 2024, souhaite désormais mener pour que toute la Seine-Saint-Denis s'engage dans cette belle aventure.

Le Président du Conseil départemental,

**Stéphane Troussel**

## Livre blanc Héritage Territorial Seine-Saint-Denis

Document réalisé par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et les établissements publics territoriaux de Plaine commune, Paris Terre d'envol et Est Ensemble

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 constituent un formidable vecteur de la cohésion des territoires métropolitains de la périphérie parisienne. Le projet olympique, dont la temporalité s'aligne avec celle de la construction du Grand Paris, s'appuie en effet sur une dynamique de développement territorial déjà engagée, qu'il vient favoriser et accélérer.

La dynamique métropolitaine qui unit Paris et les territoires de Seine-Saint-Denis est ancienne. De nombreuses conventions bilatérales ont été signées entre les différentes collectivités au cours des années 2000. Par ailleurs, ces partenaires ont participé dès sa création en 2009, à Paris Métropole. Ils ont ainsi contribué ensemble au façonnement du projet de Grand Paris.

Aujourd'hui, cette dynamique métropolitaine rencontre la dynamique olympique et permet à l'une et l'autre de se compléter et de s'amplifier. La Convention signée le 23 juin 2015, journée internationale olympique, est venue concrétiser cette volonté que les Jeux soient accélérateurs du rapprochement entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Dans les domaines sportif, urbain, environnemental, culturel et social, la Convention construit et consolide l'héritage olympique de Paris 2024 dès la phase de candidature et assure son déploiement.

La candidature Paris 2024 se fonde sur la complémentarité entre ces deux territoires: Paris, pour ses qualités existantes (réseaux de transports, sites sportifs), sa visibilité internationale, son identité historique et patrimoniale, et la Seine-Saint-Denis, territoire d'avenir extrêmement dynamique, à proximité immédiate de la capitale, pour son fort potentiel de développement.

La Seine-Saint-Denis connaît en effet un renouveau urbain et économique fort, sa jeunesse et son attractivité en feront demain un des moteurs du Grand Paris. C'est cette dynamique et cette transformation que va pouvoir amplifier la candidature Paris 2024. **La Seine-Saint-Denis, par la place centrale qu'elle occupe dans le concept olympique en accueillant notamment plusieurs équipements majeurs à construire, le village des athlètes et le village des médias, est le territoire des plus grands héritages pour Paris 2024. Ces héritages urbains, économiques, sociaux, environnementaux, sportifs, culturels et éducatifs seront autant de contributions à la réussite de la candidature, et à la réussite de la Seine-Saint-Denis et de ses habitants.** Le projet olympique, par les aménagements urbains et le développement des infrastructures qu'il prévoit, favorisera en effet la réduction des fractures territoriales (I). Accélérateurs de la transition écologique et facteurs de développement et d'attractivité, les Jeux sont en outre un levier d'amélioration du cadre et de la qualité de vie des habitants (II). Enfin, les Jeux de Paris 2024 seront l'occasion de valoriser toute la richesse et la diversité de la Seine-Saint-Denis (III).

## Sommaire

I)	La réduction des fractures territoriales.....	4
1.	Mieux intégrer les territoires de la Seine-Saint-Denis à la dynamique métropolitaine..	4
	Rapprocher physiquement Paris et la Seine-Saint-Denis .....	4
	Créer de nouveaux liens entre quartiers et entre villes .....	5
2.	Développer la mobilité et les transports .....	5
	L'intermodalité et les mobilités douces favorisées .....	6
3.	Rattraper le retard d'un territoire sous-équipé en infrastructures sportives.....	6
	Des équipements sportifs nouveaux ou rénovés .....	6
	Des projets respectueux de l'environnement .....	7
II)	L'amélioration de la qualité de vie : habiter, travailler, sortir.....	7
1.	Mieux habiter la ville .....	7
	Vers des quartiers mixtes et écologiques .....	7
	Des nuisances diminuées.....	9
2.	Mieux profiter de la ville .....	10
	De nouvelles occasions de pratiquer le sport en plein air .....	10
	La nature et la biodiversité renforcées.....	10
	La Seine et les canaux réappropriés par les habitants .....	11
3.	Mieux s'insérer et travailler dans la ville .....	12
	Une dynamique économique renforcée, des emplois créés.....	12
	Des formations qualifiantes proposées dans des filières innovantes .....	13
	Un héritage durable pour le tissu économique local .....	13
	Le bénévolat comme vecteur d'inclusion sociale .....	14
III)	La valorisation de la richesse et de la diversité du territoire.....	14
1.	Améliorer l'image et l'attractivité du territoire.....	14
	Les atouts d'un territoire monde .....	14
	La mise en mouvement des ressources du territoire .....	15
2.	Promouvoir la jeunesse et la diversité de la population.....	16
	Un projet fédérateur .....	16
	Des rencontres entre jeunes de différents territoires .....	17
	L'engagement citoyen des jeunes encouragé.....	17
3.	Renforcer la place du sport dans la société .....	17
	Une politique d'investissement au service du développement des pratiques.....	18
	Une dynamique d'accompagnement de tous les publics du sport.....	19
	Des mouvements sportifs locaux renforcés .....	19

4. Valoriser la culture et les arts.....	20
Un festival olympique pour faire rayonner le territoire.....	20
Une olympiade culturelle pour structurer les politiques publiques de la culture.....	21
Les Jeux pour réaliser le Grand Paris de la culture .....	21

## **I) La réduction des fractures territoriales**

La Seine-Saint-Denis est un territoire traversé par différentes fractures : la barrière physique et psychologique du boulevard périphérique entre Paris et sa banlieue, l'enchevêtrement d'infrastructures ferrées et routières qui fragmentent les villes, mais aussi une organisation territoriale selon de grandes plaques monofonctionnelles (quartiers de logements collectifs, quartiers pavillonnaires, zones d'activités...). Par ailleurs, les infrastructures de transport qui découpent ce territoire ne le desservent que très imparfaitement. La fracture par rapport au cœur de la métropole parisienne est aussi celle du moindre nombre d'équipements à disposition des habitants, notamment sportifs. Les Jeux olympiques sont l'occasion d'accélérer puissamment la dynamique déjà en cours de résorption de ces fractures mais aussi de mettre la Seine-Saint-Denis sur la voie d'un développement équilibré et durable.

### **1. Mieux intégrer les territoires de la Seine-Saint-Denis à la dynamique métropolitaine**

#### Rapprocher physiquement Paris et la Seine-Saint-Denis

Pour atténuer la coupure majeure que représente le périphérique, **l'aménagement des portes de Paris** afin qu'elles s'ouvrent vers la Seine-Saint-Denis est un enjeu stratégique. Partout où les portes ont été transformées, réinvesties, et où un lien évident a été rétabli (Porte des Lilas, Porte de Pantin, etc.), les territoires limitrophes ont connu une requalification urbaine et une amélioration de leur image. Les Jeux permettront d'accélérer la transformation de la porte de la Chapelle, nœud d'infrastructures presque infranchissable aujourd'hui, pour reconnecter Saint-Denis à Paris ; ainsi que celle de la porte de la Villette, point de départ du boulevard olympique qui reliera le *live site* de la Villette au cluster olympique du Bourget et au Centre principal des médias. L'aménagement de ces deux portes renforcera les liens urbains des deux côtés du périphérique en accordant une place particulière aux piétons et aux cyclistes.

**La requalification des grands axes de communication** entre Paris et la Seine-Saint-Denis est un autre enjeu majeur pour résorber la fracture urbaine intra-muros/banlieue. L'ex-RN2, axe routier très fréquenté et sans qualité urbaine, doit être progressivement transformé en boulevard métropolitain en donnant toute leur place aux mobilités douces et aux transports en commun, en redevenant franchissable et en créant du lien urbain entre les villes qu'il traverse. Les Jeux vont amorcer cette transformation sur l'ensemble de son linéaire.

**La transformation du Canal Saint-Denis** va elle aussi renforcer ce lien Paris-Seine-Saint-Denis, en permettant aux différents usages du canal (vélo, piétons, navigation...) de cohabiter et en poursuivant la réalisation de la plus grande avenue de street-art au monde. Les Jeux et le concept de Water loop vont permettre de se réapproprier ce lien entre le nouveau cœur culturel de Paris et la Philharmonie ainsi que la Cité de la musique d'un côté et le Stade de France de l'autre, inscrivant dans l'espace le dialogue entre sport et culture.

Cette transformation s'inscrit dans la dynamique de ce qui a déjà été entrepris avec le Canal de l'Ourcq et qui a permis de redéfinir une continuité entre Paris et la Seine-Saint-Denis.

Enfin, **le renforcement du réseau cyclable et piétonnier entre Paris et la Seine-Saint-Denis** dessinera un réseau fin et diffus de continuités, d'une échelle plus quotidienne que celle des grands axes, participant à pleinement intégrer le territoire dans le tissu urbain métropolitain. Les Jeux sont l'occasion d'ériger en priorité l'augmentation de la densité du réseau cyclable et de mettre en cohérence les plans vélos et marche des différentes collectivités.

### Créer de nouveaux liens entre quartiers et entre villes

La **requalification d'échangeurs autoroutiers**, prévue de longue date mais accélérée grâce à la perspective des Jeux olympiques, est une amélioration majeure pour le territoire. Elle permettra de rendre plus fluides les mobilités routières et de libérer du foncier pour poursuivre l'aménagement de quartiers entiers : notamment grâce à la reconfiguration de l'échangeur Pleyel complet et la suppression des bretelles de la Porte de Paris, ou la reconfiguration de l'échangeur Lindbergh au Bourget, ou enfin la reconfiguration des voies et des bretelles de l'A1 situées entre le parc des Sports de Marville et le parc Georges Valbon, qui facilitera aux piétons et cyclistes l'accès à ces espaces à vocation métropolitaine.

La **création de nouveaux franchissements des infrastructures autoroutières**, ferroviaires et fluviales recréera des liens entre des quartiers aujourd'hui en impasse.

Ces aménagements destinés à garantir les continuités et à résorber les coupures urbaines seront en outre conçus pour favoriser la pratique physique et sportive.

## **2. Développer la mobilité et les transports**

Les Jeux seront aussi l'occasion de **conforter la réalisation et la rénovation de nombreuses infrastructures de transport dans tout le territoire**. Ils sécuriseront les délais de livraison des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express,

### *De nouveaux franchissements*

Les Jeux olympiques laisseront en héritage au territoire de Seine-Saint-Denis trois franchissements : l'un au-dessus de la Seine, entre Saint-Denis et L'Ile-Saint-Denis, deux au-dessus de l'autoroute A1, à Saint-Denis et au Bourget.

La passerelle au-dessus de la Seine, qui sera au cœur du village olympique, est un projet de longue date qui pourra être mis en œuvre grâce aux Jeux. Il s'agit d'un franchissement réservé aux mobilités actives : bus, cycles et piétons. Il permettra d'apporter une connexion directe de L'Ile-Saint-Denis aux transports en commun. Le concours a été lancé et la sélection du projet devrait se faire en mars.

A Saint-Denis, une passerelle piétonne reliera le Stade de France au Centre aquatique au-dessus de l'A1. Elle sera pendant les Jeux l'unique accès de la piscine pour le public. Après la compétition, elle deviendra le lien non seulement entre deux équipements, mais surtout entre deux quartiers à part entière aujourd'hui séparés par l'autoroute. Du côté du centre aquatique, la passerelle arrivera sur un grand parvis qui donnera accès au nouveau quartier La Paine-Saulnier.

Au Bourget, une passerelle piétonne au-dessus de l'A1 reliera le pavillon de badminton au pavillon de volley pendant l'olympiade. Elle sera ensuite le trait d'union entre le parc sportif de la ville, rénové grâce aux Jeux, et un nouveau quartier de Dugny, initié par le village des médias. Cet ouvrage permettra ainsi de relier Dugny, ville aujourd'hui enclavée, à l'important pôle gare du Bourget, et aux habitants du Bourget d'accéder plus facilement au parc George Valbon.

accéléreront la rénovation du T1, ou encore le prolongement du T8-Sud, faisant de la Seine-Saint-Denis un territoire mieux desservi et facilitant l'accès aux différents pôles d'emplois de la métropole pour ses habitants.

#### L'intermodalité et les mobilités douces favorisées

La conception de ces futures gares et pôles de transports constituera une **opportunité de porter des mesures ambitieuses et durables en matière de mobilité**. Ces pôles de transports, qui, pour certains, desserviront pendant les Jeux des sites olympiques, seront les points centraux du futur réseau cyclable qui irriguera le territoire avec un haut niveau de service et des stations permettant la réparation, le gonflage ou la rencontre avec des acteurs du vélo (clubs sportifs, associations...). Ils permettront de développer et d'inciter à la mobilité douce (pistes cyclables et stations Vélib' à proximité, consignes vélo, etc), tout en encourageant la marche en ville.

L'attention particulière accordée aux transports et à la mobilité est à la hauteur de l'enjeu que représente la question des transports pour le territoire afin d'en faire, non plus une source de coupure et de nuisance, mais un des piliers de la ville de demain, créatrice de liens pour ses habitants et plus durable.

### **3. Rattraper le retard d'un territoire sous-équipé en infrastructures sportives**

#### Des équipements sportifs nouveaux ou rénovés

La Seine-Saint-Denis est classée 103<sup>e</sup> sur 105 parmi tous les départements et territoires français en matière d'équipements sportifs : 16,2 équipements pour 10 000 habitants, contre 49,6 pour la France entière. L'Île-de-France offre 25 équipements pour 10 000 habitants en moyenne. Les Jeux sont l'occasion de combler ce sous-équipement qui pèse sur le nombre de licenciés et la pratique du sport des séquanico-dyonisiens, notamment les jeunes.

**Les Jeux olympiques vont conduire à la construction d'un nouvel équipement majeur : le centre aquatique**, qui laissera en héritage deux bassins de 50 mètres et 18 nouvelles lignes d'eau pour le territoire. Ils vont également entraîner la rénovation du Stade de France, emblème national et futur stade olympique. D'autres importants héritages sportifs bénéficieront au territoire : d'une part la transformation du parc des sports de Marville et de son offre sportive accessible à tous, avec notamment un nouvel équipement aquatique de deux bassins pérennes, d'autre part la requalification et la mise en accessibilité complète du parc sportif du Bourget.

Mais les Jeux vont **également permettre l'amélioration de l'offre sportive de proximité**, grâce aux sites d'entraînement, sites labellisés, sites de sport sur l'espace public... Ils vont en particulier accélérer la rénovation du complexe sportif de l'Île-des-Vannes et de sa nef, et générer la création de gymnases et de terrains de sport sur l'ensemble du territoire. Ces équipements seront conçus en étroite concertation avec le mouvement sportif. Par ailleurs, le site Paul Lafargue à Aubervilliers, le projet de Colisée à Tremblay et des sites au bord du canal de l'Ourcq offrent des potentialités d'accueil pour les épreuves de sports olympiques complémentaires.

### Des projets respectueux de l'environnement

La démarche d'excellence environnementale menée par le comité de candidature et ses partenaires fixe des objectifs ambitieux en termes d'exemplarité des constructions d'équipements liés aux Jeux. Le centre aquatique, Marville, ou le site d'entraînement du badminton seront ainsi des **projets exemplaires, pouvant inspirer les projets de rénovation ou de construction d'équipements sur le reste du territoire**, notamment en permettant des échanges d'ingénierie et de bonnes pratiques. C'est aussi l'assurance pour les collectivités d'avoir en gestion des équipements plus sobres énergétiquement et donc moins coûteux.

L'amélioration de la qualité de vie : habiter, travailler, sortir

Le département de la Seine-Saint-Denis est reconnu pour son dynamisme et son attractivité au sein de la métropole. C'est un territoire qui a subi dans les années 80 et qui continue à vivre la crise de la désindustrialisation avec un fort impact urbain, économique et social. Mais aujourd'hui, il se transforme et se développe pour garantir une qualité de vie meilleure aux habitants.

## 1. Mieux habiter la ville

### Vers des quartiers mixtes et écologiques

L'enjeu est de taille. La dynamique démographique forte en Seine-Saint-Denis implique une construction de logements à la hauteur des besoins exprimés par les habitants qui y résident. Il s'agit de construire des logements adaptés aux besoins des populations locales et de pouvoir accueillir les nouvelles populations qui arrivent régulièrement sur ces territoires.

Les Jeux olympiques permettront d'accélérer de grands projets d'aménagements préexistants et ainsi de créer de nouveaux quartiers de ville, notamment autour du village olympique et du village des médias, mais aussi à proximité de nouveaux équipements sportifs,

#### *Le quartier de la Plaine-Saulnier*

Le centre aquatique olympique s'inscrira au sein d'un projet urbain d'ensemble, sur le site Plaine-Saulnier. Un nouveau quartier mixte verra le jour sur plus de 12 hectares, composé de logements et de commerces, mais surtout d'activités, d'équipements et de services. La création d'une nouvelle trame d'espaces publics améliorera le maillage et l'accessibilité du site, notamment grâce à un franchissement au-dessus de l'A1. Cette passerelle constituera un vrai lien urbain entre le quartier du Stade de France et celui de la Plaine-Saulnier.

Un dialogue est en cours avec les propriétaires de parcelles au nord de la rue Jules Saulnier pour pouvoir y implanter un groupe scolaire indispensable à la création de logements. Le besoin en équipements publics complémentaires devra être analysé avec la ville de Saint-Denis.

Dans la période post-JO, le redimensionnement du Centre aquatique permettra d'implanter plusieurs bâtiments sur l'espace libéré, notamment un, contigu à la piscine, pouvant abriter un service complémentaire comme un restaurant ou une salle de sport.

comme le centre aquatique.

La construction de ces quartiers nouveaux devra répondre aux exigences environnementales fortes de la candidature Paris 2024 et favoriser la performance énergétique des bâtiments, la réutilisation des matériaux de chantiers ainsi que proposer une gestion des déchets exemplaire, en phase chantier et de manière durable. L'usage de la voie d'eau pour l'approvisionnement sera privilégié.

L'accueil des athlètes et des médias du monde entier dans les deux villages va supposer la construction ou l'installation de structures temporaires durant les Jeux que nous souhaitons (pour une partie d'entre elles) réutiliser localement, lorsque des usages seront identifiés. Ceux-ci pourront être à vocation d'habitat mais aussi culturelle ou sportive. Ces usages pourront être déterminés en concertation avec la population et les acteurs locaux.

### *Le village olympique après les Jeux*

Après les Jeux, le village olympique et paralympique donnera naissance à un quartier mixte comprenant 2 200 logements familiaux, ainsi que des logements spécifiques, mais également deux hôtels, 100 000 m<sup>2</sup> d'activités économiques et 17 000 m<sup>2</sup> de services et autres activités. Très bien desservi par la future Gare Pleyel, l'un des principaux carrefours des lignes du Grand Paris Express, ce quartier bénéficiera d'une situation exceptionnelle en bord de Seine, dont les berges seront réaménagées pour devenir un lieu d'agrément et permettre les cheminements. Il sera également doté d'une passerelle-bus reliant Saint-Denis et l'Ile-Saint-Denis, réservée aux mobilités actives : bus, cycles et piétons.

Le projet de village olympique, qui mettra en valeur le patrimoine industriel préexistant comme la Cité du Cinéma, a été conçu en prenant en compte deux programmes urbains lancés avant la candidature : celui de l'éco quartier fluvial à L'Ile-Saint-Denis et celui d'Universeine à Saint-Denis. Il disposera d'un groupe scolaire, d'un gymnase et d'espaces publics de qualité, tels qu'un grand parc de 3 hectares assurant le lien avec le quartier Pleyel, lui-même en mutation, et le prolongement du boulevard Finot, qui sera doublé d'un large mail planté et paysagé.

Ce projet se veut exemplaire avec des exigences environnementales fortes parmi lesquelles on retrouve : une forte dimension d'agriculture urbaine, notamment sur les toitures, un système original de gestion des déchets pour favoriser leur réutilisation, un processus alternatif de traitement de l'ensemble des eaux pluviales du quartier grâce à des bassins végétalisés... L'ensemble des bâtiments seront passifs et construits en matériaux biosourcés, notamment en bois.

### *Le village des médias après les Jeux*

Après les Jeux, le village des médias deviendra un quartier de Dugny, offrant 1500 logements, des commerces et services, ainsi qu'une nouvelle école et un gymnase. Il est imaginé d'y accueillir également un établissement pour personnes âgées, une résidence étudiante et un hôtel bénéficiant de la proximité immédiate du parc des expositions.

Desservi par la gare du tram T11, qui ouvrira dès 2017, ce nouveau quartier permettra de tisser des liens entre la ville existante et cette nouvelle gare, mais aussi d'offrir des continuités lisibles et accessibles aux modes doux vers le parc George Valbon. Il sera aussi l'occasion de développer de nouveaux usages de proximité sur l'Aire des Vents (terrains de sports, jardins familiaux, jeux pour enfants...), qui bénéficieront aussi aux habitants des quartiers existants.

En cohérence avec les formes urbaines de la ville de Dugny, ce quartier sera conçu comme une cité-jardin contemporaine, venant s'insérer délicatement dans un environnement naturel exceptionnel : en promontoire sur le parc Georges Valbon, en lisière boisée de l'Aire des Vents ou au bord des bassins de la Molette. Il sera l'occasion de renforcer des continuités écologiques existantes, notamment par un travail de renaturation des berges des bassins.

#### Des nuisances diminuées

Les Jeux devront permettre une amélioration considérable de la qualité de vie et une réduction des nuisances subies au quotidien par les habitants sur un territoire encore trop marqué par des fractures urbaines considérables dues aux autoroutes, aux voies de chemin de fer ou aux lignes à haute tension.

**Les Jeux seront l'occasion de mettre en place des mesures afin d'améliorer la qualité de vie des habitants en réduisant certaines nuisances.** Nuisances sonores d'abord, avec la construction de deux murs anti bruit : le premier le long de l'A 86 au niveau de L'Ile-Saint-Denis et de Saint-Denis, des deux côtés de l'autoroute, afin de protéger le Village olympique puis le quartier qui en sera issu, le second le long de l'A1 au niveau du Bourget pour protéger le parc sportif et le quartier de la Comète à Dugny. Nuisance visuelle et territoriale, grâce à l'enfouissement des lignes à très haute tension dans le Village olympique, jusqu'à La Briche, à Saint-Denis. Enfin, dans l'idée de diminuer les pollutions pendant et après les Jeux, 38 points de mesure du bruit et de la qualité de l'air seront installés sur chacun des sites olympiques et les mobilités actives encouragées par le déploiement du réseau cyclable reliant les sites dans un rayon de 10 km autour du village olympique. Deux terrains seront notamment dépollués pour accueillir des implantations olympiques :

- le terrain dit des « essences » à La Courneuve qui accueillera le tir sportif pendant les Jeux et sera renaturé afin de faire partie intégrante du parc Georges Valbon.
- Le terrain Paul Lafargue à Aubervilliers/Saint-Denis, à proximité immédiate du stade de France et du futur Stade aquatique sera dépollué et pourrait accueillir, étant donné sa position stratégique, de futurs équipements olympiques (Comité d'organisation ou des sports olympiques complémentaires).

**La dynamique des Jeux, par son ambition environnementale, permettra d'accélérer la transition écologique** déjà engagée par l'ensemble des collectivités du département qui a accueilli en 2015 la COP 21. Les Jeux contribueront à la dépollution des sols, à la diminution des nuisances sonores et visuelles, et devront permettre de mieux respirer. Ce projet rencontre les revendications portées de longue date par de nombreux collectifs d'habitants du territoire.

## 2. Mieux profiter de la ville

### De nouvelles occasions de pratiquer le sport en plein air

Au-delà des sites olympiques, c'est dans toute la ville que le sport se diffusera. Les collectivités souhaitent profiter des Jeux pour **créer de nouvelles occasions de pratiquer le sport en plein air grâce à des aménagements sportifs en accès libre dans la ville**, qui correspondent à une importante demande des habitants.

Des aires de fitness, des parcours sportifs ou des city-stades couverts... Autant de petits équipements qui mailleront l'espace public à Paris et en Seine-Saint-Denis, notamment dans les parcs et jardins, mais aussi dans des lieux qui s'y prêtent particulièrement comme le parc Georges Valbon, les berges des canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis, ou dans des espaces à densifier, par exemple autour du Stade de France.

**La candidature aux Jeux olympiques est aussi l'occasion d'imaginer de nouveaux modes de gestion des espaces sportifs**, pouvant mixer les publics (habitants, scolaires, salariés). De nouveaux concepts sportifs temporaires originaux verront le jour grâce à l'appel à projets «Paris-Seine-Saint-Denis, terrain de Jeux», dans la capitale et en Seine-Saint-Denis, à travers la concession d'espaces publics inutilisés. Des parcours de santé urbains et des aménagements pour tous pourront être proposés à proximité des nouvelles gares du Grand Paris express. A L'Île-Saint-Denis, un parc de loisirs nautiques sera construit sur le petit bras de la Seine, correspondant à une demande forte des habitants depuis plusieurs années.

La nature et la biodiversité renforcées

Grâce à la candidature aux Jeux olympiques, la nature sera valorisée sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et la biodiversité renforcée. Au-delà du réaménagement des berges de Seine pour mettre en valeur ses paysages et sa richesse en biodiversité, **les parcs déjà présents seront rendus plus accessibles aux habitants**. L'ensemble des actions menées visent à mieux prendre en compte et à étendre les continuités écologiques entre les territoires de la région parisienne.

### *Le parc des sports Marville*

Propriété du Département de Seine-Saint-Denis et de la Ville de Paris, le parc des sports de Marville connaîtra un renouveau d'ici 2024. Si la rénovation de la piscine est rendue nécessaire pour l'accueil des épreuves de Water-Polo, c'est une réflexion sur le parc dans sa globalité qui sera engagée afin d'enrichir la programmation en matières d'activités sportives et de loisirs et d'améliorer les conditions de son accessibilité (insertion urbaine des bretelles autoroutières de l'A1 ; réaménagement de la RN 301, etc.) L'objectif : enrichir et diversifier l'offre à destination du grand public, disposer d'un parc des sports mieux connecté aux villes et pleinement intégré au parc départemental Georges-Valbon qui lui est accolé, pour ainsi, faire de ce lieu de près de 550 ha la première destination Nature/Loisirs du Grand Paris.

**Le Parc Georges Valbon**, au 3<sup>e</sup> rang des espaces naturels de la Métropole en terme de superficie et situé sur la diagonale olympique, sera reconnu comme un poumon vert pour tous, une réserve écologique, un lieu de balade et de pratiques sportives gratuites. Il sera connecté à La Courneuve grâce à un franchissement piéton au-dessus de l'A1 qui le reliera au quartier 4000 Nord. Le parc Georges Valbon bénéficiera également de l'intégration d'une partie du terrain dit « des essences », d'une **surface de 13 ha, dépolluée grâce à des techniques de phytoremédiation et renaturée**, qui abritera le stand de tir pendant les JO. L'accueil du tir permettra de créer une nouvelle entrée de parc et de nouveaux services pour le public.

**Quant au village olympique, il sera doté d'un important parc central de 3 hectares** (hors équipements sportifs). L'eau, qui est un axe majeur de la candidature, sera partie intégrante de la ville, dans une volonté d'adaptation au changement climatique, non seulement grâce à la baignade dans la Seine, mais également grâce à la présence de l'eau dans l'espace public (fontaines, brumisateurs...) ou encore à un système d'arrosage des espaces publics avec de l'eau non potable pendant les périodes de forte chaleur.

#### La Seine et les canaux réappropriés par les habitants

**La Seine, axe structurant la candidature aux JO, sera un élément essentiel de l'héritage pour le territoire, tout comme les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis. Leurs berges**, notamment celles de la Seine, de Saint-Ouen à Epinay-sur-Seine, **seront requalifiées** pour devenir de vrais lieux de détente plus accessibles, et paysagées dans le respect des orientations relatives à la trame verte et bleue.

**Des voies piétonnes et cyclables seront réalisées**, ainsi que des aménagements sportifs. Comme le canal de l'Ourcq, la Seine sera ouverte à la baignade sur plusieurs segments grâce à l'amélioration de la qualité sanitaire de ses eaux, notamment à Paris et près du Village Olympique. La construction du Village Olympique sera d'ailleurs également l'occasion de réfléchir à un aménagement pérenne en bord de la Seine, notamment du petit bras qui bénéficiera de certains équipements de détente et de loisirs mis en place sur le grand bras pendant les Jeux.

**Il s'agit de permettre la réappropriation de ces lieux par les habitants et usagers**, alors que l'urbanisme a eu tendance trop longtemps à tourner le dos à ces éléments structurants du paysage, à les transformer en véritables coupures urbaines ou en voies réservées aux automobiles. C'est une ville plus apaisée que nous voulons construire en rendant l'usage des berges de Seine et des canaux aux piétons, cyclistes, sportifs, etc. A l'instar des berges de Seine parisiennes, celles de Seine-Saint-Denis peuvent être durant les Jeux un lieu de célébration et de détente et devront le rester en héritage.

### 3. Mieux s'insérer et travailler dans la ville

#### Une dynamique économique renforcée, des emplois créés

La Seine-Saint-Denis est un territoire jeune et dynamique qui enregistre depuis une quinzaine d'années un important mouvement d'implantation d'entreprises, dont des sièges ou des établissements administratifs de très grands groupes. Cette dynamique se maintient malgré le climat économique général morose depuis le début de la crise en 2008.

Par ailleurs, avec près de 17 500 entreprises supplémentaires en 2015, **la Seine-Saint-Denis est le premier département de France en termes de taux de création d'entreprises** (17,4 %). De nombreux jeunes entrepreneurs choisissent de s'implanter là où, malgré les difficultés, s'invente l'avenir de notre pays. Ce dynamisme se traduit également par un réseau dense d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (plus de 2 800 établissements employant environ 32 000 salariés), qui défendent un autre mode de développement plus endogène et créateur d'emplois locaux. Malgré ce développement économique indéniable, le nombre de demandeurs d'emplois sur le territoire reste élevé. De même, la demande sociale, symbolisée par le nombre d'allocataires du RSA, reste à un niveau record : la Seine-Saint-Denis abrite le quart des allocataires d'Ile-de-France. L'enjeu de l'insertion professionnelle, notamment des jeunes et des personnes les plus éloignées de l'emploi, peu qualifiées, reste un défi majeur à relever.

**L'opportunité d'organiser le plus grand événement sportif de la planète est immense pour le développement économique et l'emploi** de tout un pays, mais spécifiquement pour le bassin économique à proximité des grands chantiers olympiques. A Londres, on estime que 30 000 chômeurs ont pu être aidés dans leur recherche d'emploi dans le cadre de l'organisation des Jeux.

Les Jeux représentent, dès la phase de candidature, une source d'attractivité forte pour les territoires concernés. Nombreux sont les acteurs économiques qui viendront s'implanter aux alentours des futurs sites olympiques, tous desservis par le métro du Grand Paris. Cette dynamique s'accélérera à mesure que l'on se rapprochera de l'événement. **Celle-ci doit bénéficier à l'ensemble des villes du département, y compris celles qui n'accueilleront pas de sites de compétitions.**

**Les Jeux permettront de créer entre 119 000 et 247 000 emplois sur la période 2017-2034 et devraient générer 3,5 milliards d'euros de recettes liées au tourisme sur la période 2017-2034.** Les emplois pourront bénéficier à l'ensemble du territoire national mais devront concerner en priorité la « zone de solidarité », à savoir les villes du département où le chômage est le plus important. De nouveaux emplois seront créés dans le domaine du BTP, de l'accueil touristique et événementiel, de la transition écologique, mais aussi dans la fourniture des biens et services. Ce sont donc des filières nouvelles qui pourront être créées ou confortées au-delà des entreprises déjà implantées sur le territoire.

### Des formations qualifiantes proposées dans des filières innovantes

**L'enjeu est de proposer des qualifications diplômantes aux jeunes ou aux personnes sous-qualifiées qui vivent sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.** Des filières de formation adéquates devront donc être créées en amont dans les domaines identifiés comme stratégiques, notamment les plus innovants : la filière de l'image (numérique, cinéma, télévision...), les nouvelles filières locales liées à la transition écologique (ENRR, éco-construction à partir de matériaux bio-sourcés et/ou issus du recyclage, du réemploi et du ré-usage des déchets du BTP), les solutions innovantes dans la gestion des équipements sportifs.

**La main-d'œuvre de Seine-Saint-Denis verra ses compétences et son employabilité future renforcées.** Les opportunités d'emplois post-Jeux devront être définies dès la phase d'organisation afin que l'impact soit durable au-delà de l'extraordinaire chantier que représente l'accueil d'une telle compétition.

### Un héritage durable pour le tissu économique local

**Les Jeux peuvent stimuler efficacement les capacités d'innovation des acteurs économiques** et permettre une montée en capacité de celles-ci, notamment les PME et TPE, pour gagner des parts de marchés. Un dispositif spécifique pour stimuler l'innovation des entreprises sera mis en place dans une région où existent déjà plus de 12 000 start-ups. Alors que la « ville intelligente » se dessine, l'enjeu est de permettre l'incubation de nouveaux acteurs économiques (les jeunes pousses) dans ces domaines, mais aussi de permettre à des entreprises plus anciennement implantées d'évoluer et de s'adapter aux nouveaux enjeux, à l'image de la réalisation du premier chantier Zéro carbone réalisé en Seine-Saint-Denis en 2016.

Pour cela, les acteurs locaux de l'économie et de l'emploi seront mobilisés dans la phase préparatoire à l'accueil des Jeux par **la structuration d'un réseau d'entreprises locales et un accompagnement spécifique en ingénierie pour les petites et moyennes entreprises**. Elles devront être préalablement répertoriées, certifiées en vue de la publication des marchés d'appel d'offre par le comité olympique ou les structures de livraison des Jeux, à l'instar de ce qui s'est fait au Brésil, où 10 % du budget relatif aux produits et aux services pour les Jeux Olympiques et Paralympiques RIO 2016 ont été orientés en faveur des petites entreprises (300 millions de reais, soit plus de 80 millions d'euros).

Au-delà, de l'accès direct aux marchés, l'enjeu est de **garantir que toute grande entreprise obtenant un marché dans le cadre de l'événement fasse appel à la sous-traitance locale** avec des objectifs chiffrés et ambitieux. La Seine-Saint-Denis a accueilli ses dernières vingt années les plus grands événements sportifs mondiaux : de la Coupe du monde de football, à l'Euro, en passant par les Mondiaux d'athlétisme et la Coupe du monde de rugby, ainsi que d'imposants chantiers de construction : le Stade de France, les sièges de très grands groupes ou encore le chantier du métro du Grand Paris. Elle dispose d'outils qui seront mis au service des Jeux pour favoriser les clauses d'insertion et la sous-traitance locale.

L'exemple londonien a par ailleurs démontré que le savoir-faire acquis par les entreprises à travers la préparation de l'événement et lors des Jeux se valorise aisément sur le marché international. Cela pourra contribuer à offrir un avantage comparatif aux PME régionales et françaises sur des projets similaires.

**L'impact économique des Jeux ne devrait pas s'arrêter en 2024** puisque d'autres compétitions et événements internationaux seront organisés dans les années suivantes. Le territoire de la Seine-Saint-Denis, qui accueillera des sites majeurs de compétitions bénéficiera à coup sûr de cet effet Jeux, tout comme les acteurs économiques et du tourisme locaux appelés à être fournisseurs de ces futurs événements.

#### Le bénévolat comme vecteur d'inclusion sociale

**La formation des bénévoles devra permettre de rapprocher de l'emploi des publics spécifiquement identifiés.** La formation en langues étrangères sera notamment un plus pour toute une génération. Les habitants de Seine-Saint-Denis sont riches de leur diversité. Ce cosmopolitisme sera valorisé pour accueillir un événement planétaire.

### III) La valorisation de la richesse et de la diversité du territoire

#### 1. Améliorer l'image et l'attractivité du territoire

**Le Département de la Seine-Saint-Denis souffre d'un déficit d'image, comme l'illustre un paradoxe :** deux tiers des habitants de la Seine-Saint-Denis ont une « bonne image » de leur département (66% dans un récent sondage réalisé pour le compte du Conseil départemental par CSA en juillet 2015), pourtant ils sont 82% à penser que les Français en ont une mauvaise image. Lorsqu'il s'agit de la Seine-Saint-Denis les clichés remplacent souvent les réalités.

#### Les atouts d'un territoire monde

C'est **le département le plus jeune de France métropolitaine** (29% de moins de 20 ans contre 24% en France métropolitaine), celui qui dispose à l'échelle du Grand Paris de l'espace disponible pour assurer un développement urbain respectueux de l'environnement afin d'y implanter des logements et de l'activité économique. Celui aussi qui possède parmi les plus grands espaces verts du Grand Paris. Et c'est surtout **un territoire riche et fier de sa diversité**, un territoire monde.

**La Seine-Saint-Denis possède un riche patrimoine touristique** qui ne se résume pas à la Basilique de Saint-Denis : patrimoine urbain qui reflète les acquis architecturaux de plusieurs

époques (cité jardin de Stains et Drancy, grands ensembles...), patrimoine naturel avec des grands parcs et des espaces naturels protégés (Parc Georges Valbon, Parc de la Poudrerie...) , patrimoine industriel avec ses symboles – comme les premiers bâtiments de l'usine Citroën à Saint-Ouen, le musée de l'air et de l'espace au Bourget, les Magasins généraux ou l'usine Saint-Gobain à Aubervilliers ou encore Babcock à La Courneuve –, patrimoine hydraulique avec trois canaux remarquables (canal de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Chelles) et un patrimoine historique connu dans le monde entier.

Le département possède aussi sur son territoire **des atouts stratégiques en matière d'attractivité économique** : le premier aéroport d'affaires d'Europe au Bourget, le premier aéroport continental avec Paris-Charles-de-Gaulle, porte d'entrée du monde sur l'Europe ; mais aussi deux parcs d'exposition internationaux (Le Bourget et Villepinte) et des sites économiques majeurs tels que la Plaine Saint-Denis ou le Parc international Paris-Nord 2, premier parc d'affaires privé européen.

Dans ce contexte, **les Jeux olympiques peuvent constituer une opportunité formidable pour permettre que convergent enfin cette bonne image que les habitants de la Seine-Saint-Denis ont de leur territoire et cette vision négative prégnante hors du département.**

En plus de ce « coup de projecteur » sur un département en mutation et en devenir, les Jeux permettront la mobilisation des acteurs du territoire et sera l'occasion pour eux de montrer, une nouvelle fois après l'organisation de grands événements comme la coupe du monde et l'Euro de football ou encore la Cop 21, leur savoir-faire, leur implication et leur mobilisation au service de la réussite d'un projet de dimension planétaire.

#### La mise en mouvement des ressources du territoire

**La jeunesse pourra apporter son dynamisme** et sa capacité d'innovation à un événement d'ampleur internationale, que cela soit avant les Jeux ou pendant les Jeux. Un plan de formation devra être lancé pour permettre à la « génération 2024 » de s'impliquer dans l'organisation de l'événement.

**Les entreprises du territoire, qui manifestent déjà leur intérêt pour l'organisation des Jeux** : les différents clubs d'entreprises de Seine-Saint-Denis comme par exemple Clubee, le club des entreprises d'Est Ensemble, ou encore Plaine-commune promotion ou le club des entrepreneurs de Seine-Saint-Denis, organiseront jusqu'en septembre 2017 des événements autour du sport pour soutenir la candidature. Les Jeux olympiques leur permettront de démontrer et améliorer leur savoir-faire dans les secteurs des services, des nouvelles technologies, de l'accueil et de la construction. Une rencontre organisée entre le syndicat patronal brésilien Sebrae et les têtes de réseaux d'entreprises de la Seine-Saint-Denis (la CCI, la chambre des métiers et de l'artisanat, le MEDEF et la CGPME 93) a permis de lancer la réflexion pour mettre en place, dès l'obtention des Jeux, une organisation qui préparera les petites et moyennes entreprises du territoire à répondre aux défis de l'organisation de cet événement.

Cet événement pourra également s'appuyer sur le secteur de l'hôtellerie particulièrement développé et dynamique en Seine-Saint-Denis avec des projets d'envergure comme les transformations des tours Mercuriales ou de la tour Pleyel en hôtels prestigieux.

**Les associations de tous secteurs**, sportifs, culturels, sociaux, pourront accompagner l'organisation des Jeux et leur donner un dynamisme incomparable, en faire une fête permanente tant dans sa phase préparatoire que pendant les compétitions, notamment sur les sites de célébration.

## 2. Promouvoir la jeunesse et la diversité de la population

La valorisation de la jeunesse de Seine-Saint-Denis est un axe essentiel pour l'héritage des Jeux et ce pour plusieurs raisons. Non seulement elle est l'avenir des peuples mais les jeunes d'aujourd'hui seront les athlètes de demain, notamment de 2024 : **la jeunesse donne vie et sens aux valeurs de l'olympisme. La Seine-Saint-Denis** est le département le plus jeune de France métropolitaine, elle **est métissée et multiculturelle**. L'héritage des Jeux peut donner un nouveau souffle de réussite à toute une génération tant dans le sport que dans l'école et la cité. La jeunesse possède un rôle de citoyenneté majeur et a la capacité d'irriguer les valeurs de progrès de l'olympisme au sein de la société.

### Un projet fédérateur

**Les Jeux sont l'occasion d'organiser des manifestations festives interculturelles, intergénérationnelles améliorant le vivre ensemble.** Cette dynamique s'appuiera sur les grandes ressources de création artistique propres à la Seine-Saint-Denis. Avant et pendant les Jeux, l'organisation d'événements festifs multiples contribuera à **fédérer les participants venus de la planète entière**. Il s'agira de susciter chez chacun l'envie de se découvrir et de s'ouvrir aux autres.

**L'olympisme sera inscrit dans les programmes pédagogiques des collèges.** Il est déjà dans le champ de l'école puisque une circulaire de rentrée définit l'année scolaire 2016/2017 comme « Année de l'olympisme de la maternelle à l'université ». La conjonction de la réforme du collège et de l'engagement olympique de Paris favorisera l'élaboration d'enseignements pratiques interdisciplinaires. A l'occasion des Jeux, il faudra envisager de  **pérenniser, dans les pratiques scolaires, la place des valeurs de l'olympisme**. Ils seront aussi l'occasion pour les jeunes de découvrir les métiers liés au monde du sport et de l'événementiel pour construire leur projet professionnel. Souvent admiratifs d'un milieu sportif parfois idéalisé, ils pourront en découvrir les coulisses et s'approprier les notions d'investissement, de sacrifice, de persévérance, de pugnacité et de dépassement de soi.

« **Les premiers Jeux pour le climat** » mobiliseront plus largement les citoyens. Depuis plusieurs années les pays s'engagent pour le climat, et la COP21 de Paris en 2015 a permis de franchir un cap en créant une nouvelle dynamique grâce à des engagements forts. La jeunesse de Seine-Saint-Denis joue depuis longtemps un rôle dans l'éducation au

développement durable : elle s'approprie les valeurs et les techniques pour ensuite les mettre en pratique au sein de sa famille et dans son environnement proche.

#### Des rencontres entre jeunes de différents territoires

**Des rencontres sportives entre jeunes de Paris et de Seine-Saint-Denis existent et sont développées dans la perspective des Jeux.** En effet, au-delà des bienfaits sportifs et des valeurs véhiculées, ces rencontres entre jeunes issus de territoires différents, et parfois opposés, contribuent à leur rapprochement et offrent ainsi une réalité citoyenne au projet du Grand Paris. Ces rencontres préparent à l'unité du territoire pour l'accueil des Jeux, elles participent à l'effacement des frontières symboliques entre Paris et la Seine-Saint-Denis. Deux territoires dont les élèves porteront ensemble, en 2024, les couleurs des Jeux.

Grâce à un programme de mécénat inédit, les collégiens de Seine-Saint-Denis découvrent chaque année un autre pays grâce à des projets pédagogiques comprenant un voyage. **Le programme nommé Odyssée Jeunes fera des collégiens de Seine-Saint-Denis des ambassadeurs des Jeux dans tous les pays visités.** Chaque projet comprend une dimension d'échanges linguistiques et des rencontres avec les jeunes des pays hôtes. Après les JO de Paris 2024, les jeunes pourront partager leur expérience de cet événement à travers le monde et les valoriser année après année.

#### L'engagement citoyen des jeunes encouragé

La jeunesse possède des ressources et a toujours participé aux transformations sociales et culturelles des sociétés. Aujourd'hui, de nombreux jeunes s'engagent pour faire vivre la citoyenneté et les valeurs du vivre-ensemble contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités. En Seine-Saint-Denis, le conseil départemental des collégiens s'est plusieurs fois emparé de ces sujets : actions de sensibilisation pour lutter contre les stéréotypes liés au handicap et pour les droits des personnes en situation de handicap, actions en faveur de l'égalité d'accès à l'éducation... **A l'occasion de la concertation pour la candidature Paris 2024, les collégiens de Seine-Saint-Denis et Paris ont réaffirmé leur engagement pour ces valeurs.** Ils prendront toute leur place dans ces Jeux et s'engageront dans les activités citoyennes inhérentes aux manifestations sportives et culturelles. Dans ce sens, **les Jeux donneront une impulsion forte pour favoriser l'engagement pérenne des jeunes dans la vie associative.** Faire vivre les Jeux en Seine-Saint-Denis permettra de lutter contre les stéréotypes dont la jeunesse de banlieue fait trop souvent l'objet.

### **3. Renforcer la place du sport dans la société**

Le besoin d'espaces et d'encadrement pour les pratiques sportives est particulièrement fort en Seine-Saint-Denis du fait de la jeunesse de sa population et de son dynamisme

démographique, alors même qu'il compte un nombre de licenciés parmi les plus faibles de France. **Les Jeux olympiques et paralympiques auront**, comme à l'occasion de chaque grand événement sportif international sur le territoire, **un effet très dynamisant sur tous les modes de pratiques, encadrées ou libres**. L'accroissement de la demande appellera une politique d'investissement concertée entre tous les acteurs publics ainsi qu'une politique de soutien du mouvement sportif qui permettra d'ajuster l'offre à la demande. Cet accroissement des pratiques lié au seul fait d'accueillir les Jeux permet d'ambitionner à l'horizon 2024 un rattrapage significatif des carences en équipements dont souffre ce territoire.

[Une politique d'investissement au service du développement des pratiques](#)

**La construction du Centre aquatique de Saint-Denis et la reconstruction de la piscine de Marville** pour les épreuves de natation, de plongeon et de water-polo **permettront de renforcer les efforts des acteurs publics en faveur de l'apprentissage de la natation**. Des piscines d'entraînement sont également identifiées et seront construites ou rénovées notamment au fort d'Aubervilliers et à Aulnay-sous-Bois. En Seine-Saint-Denis, plus d'un élève sur deux quitte l'école élémentaire sans savoir nager et dans certains établissements du second degré, le taux de non-nageurs dépasse 80 %. Face à ces inégalités inacceptables, le Département a engagé, en

cohérence avec le projet olympique, un plan de construction et de rénovation de piscines, prioritairement dans les zones les plus carencées. Accueillir sur ce territoire l'élite de la natation mondiale permettra à la Seine-Saint-Denis de se doter d'outils de rattrapage supplémentaires pour **atteindre cet objectif : « Tous nageurs ! »**.

Qu'elle soit scolaire, professionnelle ou de loisir, **la mobilité à vélo dans l'espace urbain**, réclame l'acquisition de comportements sûrs pour soi et les autres usagers. En lien avec la stratégie de développement et de densification du maillage territorial en termes d'itinéraires cyclables, **les clubs et associations seront mobilisés pour contribuer au développement des pratiques**, en tant qu'acteurs de l'apprentissage des usages du vélo.

*Des investissements dans les équipements sportifs de proximité*

Deux parcs sportifs vont être complètement rénovés à l'occasion des Jeux :

-l'Ile-des-Vannes, à proximité immédiate du village olympique accueillera différents sites d'entraînement des athlètes. Sa grande nef, véritable patrimoine architectural et sportif, va être entièrement rénovée, ainsi que l'ensemble des autres équipements sportifs du site.

-Le parc sportif du Bourget, qui accueillera le pavillon de compétition de badminton, sera entièrement rénové et reconfiguré. Ces équipements neufs et accessibles, à proximité d'un collège et d'un lycée, permettront la création d'un pôle espoir handisport accueillant une cinquantaine de jeunes pour 5 disciplines (badminton, escrime, tennis de table, tennis et natation).

Une enveloppe de 100 millions d'euros est dédiée aux équipements d'entraînements et aux équipements labellisés. Au moins la moitié de celle-ci est fléchée sur des équipements en Seine-Saint-Denis. Si les sites labellisés seront identifiés fin 2017, les investissements prévus pour les sites d'entraînement permettent :

-la construction de trois nouvelles piscines et la rénovation d'une piscine existante

-la rénovation de deux sites d'athlétisme

-la construction de trois nouveaux gymnases et la rénovation de 8 gymnases existants

-la rénovation du centre équestre du parc Georges Valbon

### Une dynamique d'accompagnement de tous les publics du sport

Accueillir les Jeux olympiques et paralympiques, par l'universalisme qui caractérise leurs principes et valeurs, constitue en soi un vecteur d'inclusion sociale, un encouragement à la diversification des pratiques sportives et à la diversité des pratiquants.

**Les effets des Jeux en termes de visibilité du sport dans toute sa diversité et d'engouement sportif dans la population, se traduisent** toujours dans les territoires hôtes **par un accroissement global des pratiques, y compris parmi les publics les plus éloignés du sport.** En ce sens, l'accueil et, surtout, la préparation des Jeux, réclament le renforcement et la coordination de l'action des acteurs publics pour favoriser l'accès au sport des femmes, des jeunes, des personnes défavorisées, afin que le sport continue d'être, au-delà de l'événement, un vecteur d'inclusion sociale, de solidarité et de civisme.

L'accès des femmes au sport que ce soit au sein des clubs, des associations sportives ou dans les pratiques libres est un enjeu majeur. Elles doivent être libres de pratiquer tous les sports, y compris dans l'espace public, et pouvoir trouver des structures adéquates. Les espaces sportifs ouverts à tous doivent être conçus pour des pratiques sportives diverses et accessibles à toutes et tous.

Les Jeux 2024 en Seine-Saint-Denis sont ceux de la jeunesse. Dans le territoire le plus jeune de France métropolitaine, ils induiront le **développement d'espaces de pratiques qui bénéficiera largement au sport scolaire.** Cela permettra de soutenir l'action des acteurs publics de l'éducation et du sport pour faire progresser le lien à l'échelle départementale entre le sport scolaire, le sport périscolaire et le sport fédéral.

La dimension paralympique des Jeux, devenue beaucoup plus visible depuis Londres 2012, célèbre les performances sportives et athlétiques des personnes en situation de handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental). Elle constitue **un levier puissant pour le développement territorial des politiques en faveur du handicap, de la valorisation de l'inclusion de tous par le sport.** En ce sens, la création d'un Pôle Sport et Handicap à Bobigny ainsi que la mise en place d'un Pôle Espoir Handisport, laissé en héritage au Bourget, permettront de catalyser les efforts de la puissance publique en faveur de l'accessibilité des équipements et des pratiques aux personnes handicapées. Tout en favorisant la préparation sportive des Jeux paralympiques, ces structures nouvelles et innovantes représenteront un héritage social fort pour le territoire et une ressource pour le développement d'activités économiques associées à la recherche sur le handicap.

### Des mouvements sportifs locaux renforcés

Enfin, l'accueil des Jeux en Seine-Saint-Denis aura par la notoriété et l'identité sportive forte qu'ils assigneront au territoire et à ses équipements un effet de renforcement de son attractivité, à tous les niveaux de pratique et notamment pour le haut-niveau.

**L'accompagnement de la Génération 2024 des sportifs de Seine-Saint-Denis** doit répondre au double objectif de préparer les futurs champions du territoire aux Jeux olympiques et paralympiques, et de renforcer sur le long terme la politique départementale

de **soutien à la formation à l'excellence sportive**. Celle-ci constitue un levier de développement de tous les niveaux de pratique. A travers l'accélération de la structuration des disciplines sportives engagées en Seine-Saint-Denis, le plan « Génération 2024 » permettra de donner à ces athlètes les meilleures conditions de formation (encadrement, équipements, sécurisation des parcours éducatifs et professionnels...) et de doter les clubs du territoire des moyens de leur développement.

**Les Jeux sont en effet un événement dont les premières retombées concrètes concernent les acteurs locaux du sport, et avant tout les clubs**, en termes de bénéfices matériels et financiers. Ce qu'ils impliquent en termes d'accroissement des ressources et de notoriété, d'amélioration des conditions de pratique ainsi que de développement de la formation des encadrants constitue le premier héritage sportif des Jeux. C'est un héritage déterminant pour la dynamique et l'attractivité sportive du territoire

Le sport comme outil de prévention lié à la santé

Le sport est également un outil de prévention important afin de combattre certains problèmes de santé (obésité, hypertension, arthrose...) ou tout simplement développer le bien-être. La candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques est l'occasion de développer des initiatives qui permettent de diversifier les publics touchés en multipliant les offres sportives proposées, en communiquant mieux et en allant au-devant des habitants.

#### 4. Valoriser la culture et les arts

La préparation et l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques impliquent, selon les règles et la tradition du CIO, une dimension culturelle et artistique qui contribue non seulement à populariser les Jeux et à leur donner une identité et une visibilité au-delà des compétitions sportives, mais constitue aussi un héritage territorial pour les acteurs et les politiques publiques de la culture. Si l'olympiade culturelle et le festival olympique ont une portée nationale, ils sont aussi fortement ancrés aux territoires accueillant des sites olympiques. Le festival olympique de Paris 2024 (qui s'étendra de la Fête de la musique à la Nuit Blanche) est d'abord l'occasion d'une célébration festive et populaire autour de l'alliance du sport et des arts. L'Olympiade culturelle, qui dure pendant les quatre années qui précèdent les Jeux, permet d'incarner sur le long terme la mobilisation des acteurs territoriaux et des habitants autour de cet événement. Elle a aussi vocation à renforcer les coopérations entre les acteurs culturels de Paris et de la Seine-Saint-Denis, et à favoriser le rapprochement et les croisements entre publics et équipements parisiens et séquanodionysiens.

##### Un festival olympique pour faire rayonner le territoire

La Seine-Saint-Denis est **un territoire où la culture vivante et la création peuvent s'appuyer sur un réseau d'équipements et d'institutions dont le rayonnement est national**, un vivier exceptionnel d'artistes et de créateurs, un patrimoine historique riche et un tissu économique fortement orienté vers les industries de la culture, du numérique et de l'image. Ces atouts permettront au festival olympique d'assurer une animation festive du territoire et une programmation artistique diversifiée et accessible.

Pour les équipements culturels de Seine-Saint-Denis, le festival olympique représente **une opportunité unique d'accroître leur notoriété et de toucher de nouveaux publics**. Le festival olympique est en effet pour l'ensemble des acteurs du secteur culturel (artistes, institutions, associations, entreprises et industries...) et pour le patrimoine territorial une vitrine exceptionnelle à l'échelle nationale voire internationale.

Parce que le festival olympique permet d'impliquer largement les populations, il est également porteur pour elles et pour le territoire d'un **héritage immatériel en termes d'expériences vécues** et d'image, dès lors que les manifestations du festival, notamment les plus médiatisées, s'attachent à les valoriser dans toute leur diversité culturelle, leur histoire et leur patrimoine.

#### Une olympiade culturelle pour structurer les politiques publiques de la culture

Comme l'a montré avec une force inédite l'expérience londonienne entre 2008 et 2012, **une Olympiade culturelle peut avoir des effets très puissants sur la structuration des acteurs et des politiques de la culture, à toutes les échelles territoriales**. A l'échelle de la Seine-Saint-Denis, elle pourra enclencher une dynamique de renforcement voire de transformation des politiques publiques et, parce qu'elle s'inscrit sur un temps long, être porteuse d'un héritage olympique spécifiquement culturel pour le territoire et ses acteurs.

Ainsi, les piliers de l'action culturelle dans le département trouveront de nouveaux appuis et relais dans l'Olympiade culturelle, qu'il s'agisse du **soutien à la jeune création et aux expressions artistiques innovantes** ou du **développement de l'art dans l'espace public** (dont la Street Art Avenue le long du canal Saint-Denis est un premier exemple). Les **dispositifs d'éducation artistique et culturelle**, comme les résidences artistiques dans les établissements scolaires et les clubs, pourront également être durablement investis voire réinventés à travers une association plus étroite du sport et des arts, propice à des hybridations formelles fécondes. Ce rapprochement auquel invite l'Olympiade culturelle est d'autant plus profond qu'il s'inscrit dans un temps long et permet aux acteurs d'être dans des logiques d'innovation, nécessairement porteuses d'héritage. Par exemple, la manifestation « La Vallée de l'Art » préfigure que scènes et musées, et symétriquement terrains de sport et arénas, peuvent être revisités pour y accueillir des manifestations hybrides.

**L'Olympiade culturelle**, par sa durée et sa capacité à pénétrer en profondeur le secteur culturel à toutes les échelles territoriales, **est facilement appropriable pour les populations et acteurs de la société civile**. Elle permettra à tous, amateurs de sport ou non, de s'exprimer et de participer. Elle contribuera pendant quatre ans à susciter une forte adhésion des populations à l'accueil des Jeux.

#### Les Jeux pour réaliser le Grand Paris de la culture

C'est aussi parce que la Seine-Saint-Denis et la ville de Paris sont liées par des collaborations anciennes et un destin partagé au sein du Grand Paris que les Jeux se voient investis d'un rôle d'accélérateur de leur histoire commune, institutionnelle, économique, urbaine, sociale et... naturellement culturelle. **Le Grand Paris de la culture reste encore à construire, mais il pourra s'appuyer sur la dynamique d'une Olympiade culturelle** qui – avec un concept olympique enjambant allègrement le périphérique ! – ne peut être

structurante pour les territoires qu'à condition que se renforcent des coopérations intimes entre les acteurs. La coopération culturelle entre Paris et la Seine-Saint-Denis est en soi un des héritages les plus forts et les plus durables à développer à l'occasion des Jeux de Paris 2024. Enfin, Olympiade culturelle et Festival olympique doivent permettre de **favoriser la mobilité des publics entre les équipements de la Seine-Saint-Denis et de Paris.**

## Délibération n° du 2 février 2017

### RAPPORT D'INFORMATION – POINT D'ÉTAPE SUR LA CANDIDATURE POUR L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES À PARIS ET EN SEINE-SAINT-DENIS EN 2024

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

**après en avoir délibéré**

- PREND ACTE du rapport d'information – Point d'étape sur la candidature pour l'organisation des jeux olympiques et paralympiques à Paris et en Seine-Saint-Denis en 2024.

Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation,  
le Directeur général des services,

**Valéry Molet**

Adopté à l'unanimité :

Date d'affichage du présent acte, le

Adopté à la majorité :

Voix contre :

Date de notification du présent  
acte, le

Abstentions :

Certifie que le présent acte est  
devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un  
délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

